

Laudatio pour Amal Nasr, Lauréate du Prix Somazzi 2017

Manon Schick, Directrice Amnesty International, Section Suisse

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour honorer la militante syrienne pour la paix Amal Nasr.

En arabe, Amal signifie l'espoir, et Nasr signifie la victoire. Amal Nasr le dit elle-même : « Mon nom m'oblige à garder toujours espoir en notre victoire. Mon rêve d'une Syrie libre et heureuse restera vivant à jamais. »

Amal Nasr est une femme aux convictions fortes et à l'optimisme inébranlable. Elle a été forcée à l'exil, pour sauver sa vie, mais elle continue à croire en une paix possible dans son pays, la Syrie, et à s'engager en faveur des droits humains.

Elle était militante en faveur des droits des femmes déjà bien avant le soulèvement de 2011. Si la famille d'Amal est d'origine libanaise, elle-même a vécu toute sa vie dans la capitale syrienne. Son mari, Adnan, et elle font partie de la minorité druze, même si tous deux sont athées.

Elle débute son engagement lors de ses études en sciences économiques. Elle a pris conscience des inégalités en rencontrant des femmes qui vivaient hors des centres urbains, à la campagne. Des femmes qui travaillent pour leur mari, comme artisanes ou paysannes, sans avoir droit au moindre salaire. Amal travaille alors comme déléguée aux droits des femmes ouvrières, pour les autorités locales à Damas, et également comme bénévole pour une association féministe. Elle essaie de sensibiliser les femmes à leurs droits, de leur expliquer pourquoi elles ne devraient pas se marier trop tôt, qu'elles ont le droit de décider combien d'enfants elles voulaient mettre au monde et qu'elles doivent penser à leur propre avenir, pas seulement à celui de leur famille. Pendant une quinzaine d'années, cette citadine enseigne aux femmes des régions rurales comment protéger leur santé et comment se défendre en tant que travailleuses.

Puis vient le soulèvement populaire contre le régime de Bachar el-Assad, au printemps 2011. Les femmes aussi se mobilisent et organisent des marches pour réclamer des réformes. Très vite, les manifestations pacifiques font l'objet d'une répression brutale. Amal poursuit son travail auprès des femmes, malgré l'instabilité. Elle participe à la mise sur pied d'infirmeries financées par l'UNICEF, qui accueillent gratuitement les personnes déplacées. Un an après le début du soulèvement, le gouvernement commence toutefois à considérer son travail d'un œil critique : il fait détruire les dispensaires et interdit toute réunion « dissidente ». Il supprime son poste et la prive de son salaire. Elle s'engage alors dans la clandestinité, en venant par exemple en aide aux blessés lors des manifestations et les transportant dans sa voiture.

Amal m'a raconté des scènes incroyables, sans jamais perdre le sourire alors que ses missions étaient pourtant extrêmement dangereuses : il fallait maquiller les blessés, pour que leur état critique ne soit pas repéré lors des contrôles aux *checkpoints*. Elle n'était pas considérée comme une menace par la police, car elle ne porte pas de foulard et qu'elle pouvait montrer son ancien permis de travail délivré par les autorités.

Persuadée que la révolution pacifique est possible en Syrie, Amal essaie de mettre sur pied un projet de femmes syriennes pour la paix, sous l'égide des Nations unies. Elle dirige une coalition, le Bureau de coordination nationale des femmes pour un changement démocratique, ce qui l'amène à participer à de nombreux ateliers en dehors de la Syrie, portant sur les stratégies non violentes pour prévenir les conflits et instaurer la paix. En janvier 2014, elle participe notamment à une conférence à Genève avec une quarantaine d'autres Syriennes de différents bords politiques, aussi bien des laïques que des religieuses.

Deux semaines à peine après son retour en Syrie, le 3 mars au matin, Amal est arrêtée par les services secrets, qui l'emmènent dans un lieu de détention. Elle demande à pouvoir prévenir sa famille, mais les agents ont aussi arrêté son mari. Tous deux sont victimes de mauvais traitements. Amal est placée dans une cellule avec douze autres femmes dans une cellule de trois mètres carrés. Elle y passera deux mois, avant d'être transférée dans une prison où sont détenues plus de huit cents femmes. Les récits des femmes sur ces prisons concordent tous dans l'horreur : la promiscuité, la torture, les viols, les maladies, les cadavres de leurs codétenues en décomposition... Souvent, les mots manquent pour décrire l'insoutenable réalité des prisons du régime syrien. « Les conditions de détention étaient atroces, nous n'étions plus que des numéros », dit-elle avec pudeur.

Pendant sa détention, de nombreuses organisations comme Amnesty International font pression en faveur de sa libération, qui intervient finalement après quatre mois. Amal Nasr est libre, mais elle se sait sous surveillance. Elle craint d'être arrêtée à nouveau, car elle risque une condamnation à quinze ans de détention. Elle choisit donc la fuite. Comme elle est en possession d'un visa pour la Suisse, elle peut rejoindre notre pays et y demander l'asile.

Amal sait qu'elle est chanceuse : elle fait partie de la minorité des réfugiés qui ont pu rejoindre l'Europe et n'est pas obligée de vivre dans les pays limitrophes de la Syrie, où les conditions sont absolument dramatiques pour les quatre millions de personnes qui y ont trouvé refuge. Elle a aussi eu la chance de pouvoir prendre l'avion et de ne pas risquer sa vie sur une embarcation de fortune pour pouvoir rejoindre l'Europe.

Mais la chance ne l'a pas accompagnée en Suisse. Arrivée chez nous, elle a été confrontée à la bureaucratie helvétique : les autorités envoient son mari Adnan en République tchèque, car il avait un visa de ce pays. Le couple se retrouve séparé. Après une année et après de nombreuses tractations, Adnan est finalement autorisé à rejoindre sa femme à Lucerne, où elle a obtenu le statut de réfugiée. Mais malgré leurs efforts, ils ne peuvent pas faire venir leur fille qui a aujourd'hui 22 ans, car le regroupement familial n'est pas autorisé pour des enfants qui ont dépassé l'âge de dix-huit ans.

Pour Amal, habituée à faire ses choix de façon indépendante, le fait de ne plus pouvoir déterminer sa propre destinée est un sentiment étrange. Elle est subitement réduite à un statut, celui de demandeuse d'asile. Elle n'a plus de passé, plus de profession, plus de possibilité de décider ce qu'elle veut faire de sa vie. Des fonctionnaires décident pour elle qu'elle est trop âgée pour avoir droit à des cours d'allemand ! Au sentiment d'impuissance face à la situation tragique en Syrie s'ajoute l'impuissance de ne plus pouvoir être maîtresse de sa propre vie. Une situation que connaissent bien les personnes obligées de vivre en exil, en Suisse ou dans un autre pays.

Mais Amal Nasr est une personnalité qui ne se laisse pas facilement décourager. Elle affiche constamment une joie de vivre qui paraît à toute épreuve. Malgré l'exil, malgré l'impuissance, Amal poursuit son engagement. Elle veut lancer un projet à Lucerne pour que les enfants réfugiés apprennent l'arabe et pour créer des ponts entre population suisse et réfugiés. Elle témoigne sur la situation des droits humains en Syrie lors de conférences publiques ou dans des écoles. Elle se mobilise aussi pour les droits des requérants d'asile,

notamment ceux qui n'ont reçu qu'une admission provisoire et qui n'ont qu'un statut précaire en Suisse. « J'aimerais que les Européens comprennent que le rêve des Syriens n'est pas de rester ici. Notre vœu le plus cher est de rentrer chez nous et de pouvoir partager avec nos compatriotes notre projet en faveur de la paix. »

Rire fait partie de son hygiène mentale. Malgré les épreuves qu'elle a traversées et celles qu'elle affronte aujourd'hui encore, elle aborde la vie avec un optimisme contagieux. Amal, l'espoir... J'ai rarement rencontré une personne qui portait si bien son prénom.

Berne, 6 mai 2017

Somazzi Stiftung, R.-G. Vermot, Greyerzstrasse 70, 3013 Bern 079 345 58 18